

## Covid-19: les enseignants doivent payer le reste à charge de leurs tests salivaires

Paris, 18 mars 2021 (AFP) -

S'ils sont gratuits pour les enfants, les enseignants, eux, doivent payer le reste à charge de leurs tests salivaires déployés à l'école pour lutter contre l'épidémie de Covid-19, soit un euro.

Les enseignants devront déboursier un euro, soit le reste à charge appliqué par l'Assurance maladie et cette somme sera prélevée sur leur prochain remboursement de frais médicaux, indique-t-on au ministère de l'Education nationale, confirmant une information de franceinfo.

Sur le terrain, les enseignants peuvent bénéficier de ces tests salivaires à l'occasion du passage des équipes des laboratoires dans les écoles. Ce type de tests est en effet avant tout destiné aux élèves et enseignants du premier degré.

Pour les principaux syndicats enseignants contactés par l'AFP, cette participation est "déplacée et méprisante", au moment où l'Education nationale fait de ces tests un pilier de sa stratégie.

Du côté du ministère, on explique que "à la différence des tests antigéniques nasopharyngés déployés en milieu scolaire, les tests salivaires sont réalisés dans le cadre des règles applicables au régime de l'assurance maladie qui rembourse les laboratoires de biologie médicale procédant aux analyses" et "donc ces tests salivaires coûtent plus cher".

La rue de Grenelle ajoute que "le dépistage par test salivaire est volontaire et les personnels de l'Education nationale ont la possibilité de demander un test antigénique nasopharyngé, entièrement réalisé et pris en charge par l'Education nationale".

"Nous avons soulevé cette question du reste à charge auprès du ministère il y a trois semaines et à ce moment là on nous a dit que les choses allaient être réglées. Et puis plus rien, nous n'avons aucun retour", regrette Guislaine David, secrétaire générale du Snuipp-FSU, premier syndicat du primaire.

Selon elle, "les ministères de l'Education et de la Santé se renvoient simplement la balle. Cela montre encore à quel point cette campagne de tests salivaires n'a pas été sérieusement anticipée".

Le ministère de l'Education nationale assure qu'il recherche une solution. Mais il explique aussi qu'il n'a pas vraiment la main.

A ce stade, le ministère ne donne pas de chiffres précis sur le nombre de tests salivaires effectués au sein des écoles. Jean-Michel Blanquer avait évoqué fin de semaine dernière 150.000 tests par semaine, rappelant que l'objectif est d'atteindre 300.000 tests dès cette semaine.

asm/tib/nm

Afp le 18 mars 21 à 12 18.

